

## BARÈME HONORAIRES 2024

### HONORAIRES DE VENTE (TVA en vigueur 20%) charge vendeur ou acquéreur en fonction du mandat

De 1 000€ à 80 000€ :	10% TTC du prix net vendeur	De 150 001 € à 400 000 € :	6 % TTC du prix net vendeur
De 80 001 € à 150 000 € :	7% TTC du prix net vendeur	Supérieur à 400 001 € :	5 % TTC du prix net vendeur

### HONORAIRES DE LOCATION - GESTION

<b>Pour le locataire</b>			<b>Pour le propriétaire</b>		
Surfaces	Frais de visite et de rédaction de bail	Frais d'état des lieux	Surfaces	Frais de visite et de rédaction de bail	Frais d'état des lieux Frais de négociation
Toute surface	10 € le m <sup>2</sup> +	3 € le m <sup>2</sup>	Inférieure ou égale à 35 m <sup>2</sup>	10 € le m <sup>2</sup> +	3 € le m <sup>2</sup> + 150 €
			Supérieure à 35 m <sup>2</sup>	10 € le m <sup>2</sup> +	3 € le m <sup>2</sup>

### TAUX DE GESTION

7% HT (sur loyers et charges)

### PRESTATIONS ISOLÉES

#### **FRAIS D'ETABLISSEMENT OU DE RENOUVELLEMENT DE BAIL**

HABITATIONS	Honoraires dus par le locataire :	10 € le m <sup>2</sup>
	Honoraires dus par le propriétaire :	10 € le m <sup>2</sup>
BUREAUX, LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX	Honoraires dus par le locataire :	15 % HT du Loyer Annuel HT
	Honoraires dus par le propriétaire :	15 % HT du Loyer Annuel HT
PARKINGS ET GARAGES	Honoraires dus par le locataire :	100 € TTC
	Honoraires dus par le propriétaire :	100 € TTC
FIN DE GESTION	Honoraires dus par le propriétaire :	125 € TTC par lot

#### **PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Frais d'ameublement d'un logement	400 € TTC
Frais avenant au bail	250 € TTC
Fourniture et pose de détecteur de fumée :	65 € / par détecteur TTC